

COSANTRAN

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet a pour principal objectif d'améliorer la vie quotidienne des citoyens de l'espace frontalier franco-belge en améliorant l'accessibilité aux soins de qualité. Une dynamique forte de coopération sanitaire franco-belge est impulsée.

Les patients de la zone transfrontalière peuvent ainsi être soignés de l'autre côté de la frontière, bénéficier des services et de la technologie de pointe et être pris en charge par les régimes de sécurité sociale de leur propre pays. Afin de mutualiser ces moyens, les établissements français et belges ont, aujourd'hui, signé des conventions de partenariat au bénéfice de la population frontalière dans les limites de l'accord-cadre sanitaire franco-belge.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

L'Observatoire transfrontalier franco-belge de la santé (OFBS) a été créé pour devenir le lieu de l'information et de la coordination des actions transfrontalières en santé. Il est l'organe de référence pour conseiller les autorités sanitaires, la Commission européenne et les instances locales, régionales et nationales en coopération sanitaire transfrontalière franco-belge.

L'OFBS se donne pour mission de doter le territoire d'instruments structurels nécessaires à son développement. L'organe rassemble nombre d'acteurs de la santé de l'ensemble de la zone transfrontalière. Afin de mettre en lien les acteurs intéressés par les actions de coopération, des forums transfrontaliers sont organisés entre organismes d'assurance maladie, hôpitaux, observatoires de la santé et tutelles régulatrices de l'offre de soins.

L'évolution du cadre législatif national et communautaire relatif à l'accès aux soins est également examinée dans la zone transfrontalière. Un soutien juridique voit le jour pour mettre en œuvre l'accord cadre franco-belge. Il accompagne également les porteurs de projets transfrontaliers dans la réalisation de leurs actions.

Un rapport est rédigé sur les droits des patients en centrant l'étude sur les aspects transfrontaliers (ex. responsabilité médicale, accès aux dossiers médicaux, exportabilité des statuts des professionnels de santé, transports transfrontaliers, etc.). Le contenu de ce rapport est diffusé aux patients, prestataires, organismes assureurs.

Un réseau transfrontalier de professionnels de la santé (établissements et prestataires de soins, institutions pour personnes âgées et handicapées, organismes d'assurance maladie, etc.) se structure autour de formations.

De manière générale, l'ensemble des acteurs évoluant dans les champs sanitaire et médico-social sont informés des avancées des projets franco-belges et de l'actualité réglementaire européenne. Des actions de communication tantôt générales, tantôt spécifiques sont adressées à un secteur ou des acteurs spécifiques (médecins généralistes).

Coordonnées

E-mail: ofbs@cram-nordpicardie.fr

Site internet: www.ofbs.eu



Opérateurs

• CHEF DE FILE

OBSERVATOIRE FRANCO-BELGE DE LA SANTÉ

556, Avenue Willy Brandt

F - 59777 Euralille

Tél. : +33-(0)3.20.05.74.00

E-mail: ofbs@cram-nordpicardie.fr

• PARTENAIRES / ASSOCIÉS

ALLIANCE NATIONALE DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES

B - 1031 Bruxelles

Tél. : +32-(0)2.246.39.22

E-mail: henri.lewalle@mc.be

UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS SOCIALISTES

B - 1000 Bruxelles

Tél. : +32-(0)2.515.05.87

E-mail: alain.coheur@mutsoc.be

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NORD-PAS DE CALAIS

F - 59777 Euralille

Tél. : +33-(0)3.62.72.79.03

E-mail: laurent.lourme@ars.sante.fr

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DU NORD-EST

F - 54073 Nancy Cedex

Tél. : +33-(0)3.26.61.23.11

E-mail: katia.haquin@cram-nordest.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES ARDENNES

F - 08101 Charleville-Mézières cedex

Tél. : +33-(0)3.24.33.73.85

E-mail: jean-luc.loison@cpam-charleville.cnamts.fr

UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS LIBRES

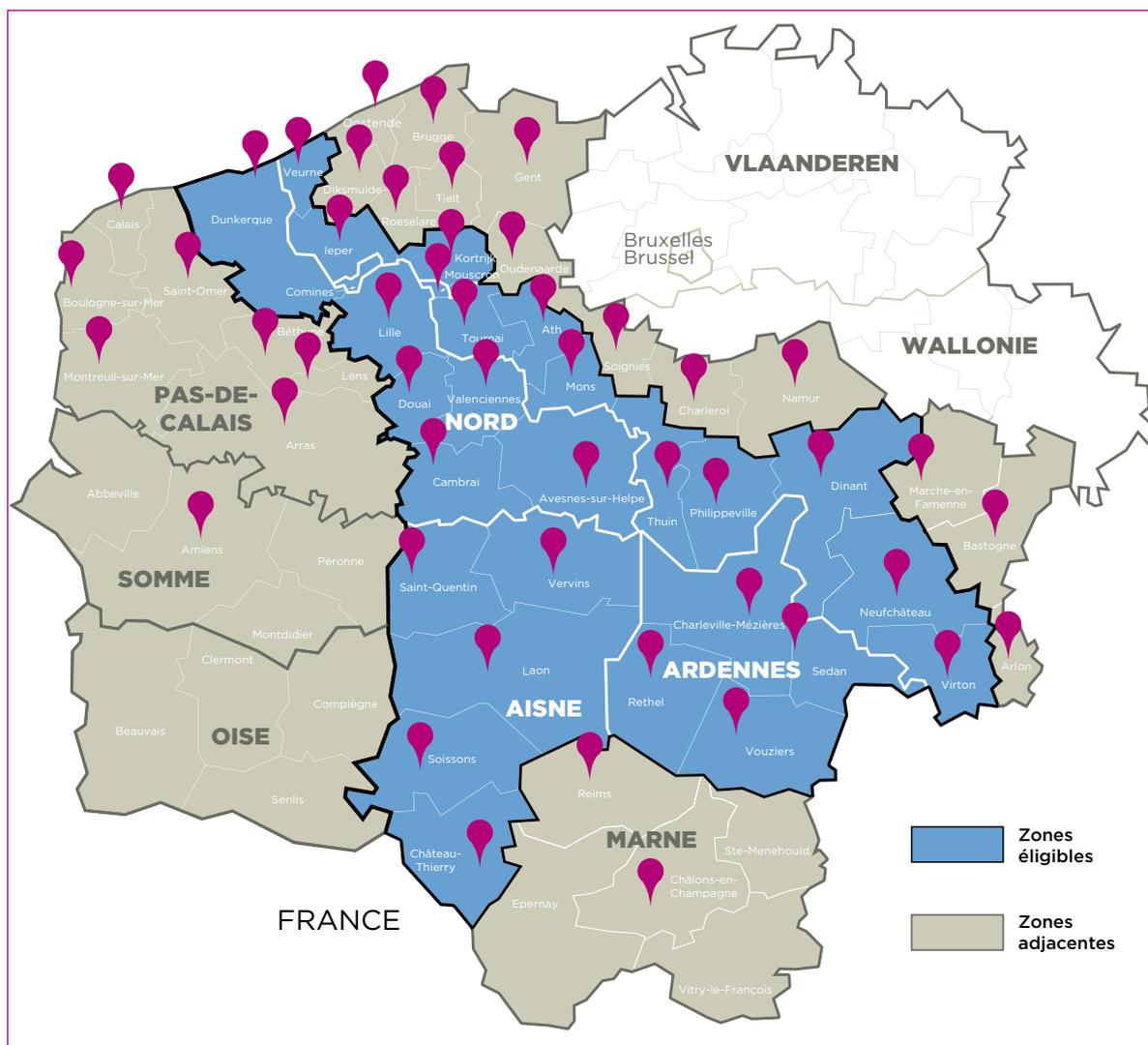
B - 1150 Bruxelles

Tél. : +32-(0)2.778.94.18

E-mail: christian.horemans@mloz.be



ZONES COUVERTES PAR LE PROJET



Éléments budgétaires

Budget total: 1.131.356 EUR
 Montant FEDER: 571.430,50 EUR
 Durée: 1 janvier 2008 - 30 septembre 2013

Pour connaître les résultats du projet, consultez la page web du projet
<http://www.interreg-fwvl.eu/fr/prj/41.html>

